

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On doit attendre avec confiance les événements, qui, d'ici à peu de jours peut-être, vengeront les armées alliées de la journée du 18 juin. Les dépêches des généraux en chef continuent à être des plus rassurantes et donnent même la certitude que les travaux du génie et de l'artillerie préparent un inévitable succès. « Tout est en bonne voie », dit le général Pélessier ; « les ouvrages français de droite marchent bien », écrit à son tour le général Simpson ; « nous surmonterons toutes les difficultés » s'écriait hier enfin l'Empereur, avec l'entraînement de son patriotisme, au moment où il recevait le Corps-Législatif : ces trois assurances venues de si haut ne laissent plus place au moindre doute.

D'autres indications achèvent d'éclairer la véritable situation des Russes. Des correspondances anglaises affirment, de la manière la plus positive, que la situation des choses, dans l'intérieur de Sébastopol, est réellement déplorable. Indépendamment de la mortalité énorme occasionnée par le choléra et d'autres maladies, près de la moitié de la garnison est incapable d'aucun service, par suite de ses fatigues passées. On ajoute que le plus profond découragement s'est emparé de l'esprit des troupes, qui se considèrent comme étant dans l'impossibilité de résister plus longtemps. Aussi, dans la prévision de la prise prochaine de la ville par les troupes alliées, les Russes emportent-ils, autant que possible, les objets les plus précieux qui se trouvent dans l'enceinte de la place.

Les choses semblent même aller si loin dans ce sens, que, depuis le 18 juin, les alliés ont dû prendre des mesures pour empêcher les navires russes restant dans le port de Sébastopol, de tenter une sortie pour s'enfuir vers Odessa ou Nicolajef. — Quelques bâtiments à hélice des escadres alliées ont dû passer la nuit en observation. Les *Douze-Apôtres* et les autres vaisseaux de ligne russes semblent être préparés à chaque instant à être coulés bas. Le *Snake* leur a envoyé une bombe. Les escadres sont en ligne, hors de la portée du canon des forts. Les vaisseaux de ligne français sont dans la direction

des lignes françaises près la baie de Strelitzka. Le *Léopard* a lâché, le 22 au matin, quatre bordées contre les forts qui lui ont envoyé des bombes et des fusées sans l'atteindre.

Du côté de la Tchernaiâ, les choses ne vont pas moins bien. On écrit de Kamara, le 22 juin, que les troupes piémontaises ont occupé, dans la vallée de la Tchernaiâ, trois villages, à savoir à Ciaronâ, Carlova, et Scinlo, abandonnés par les Russes. Ils ont laissé les pauvres maisons de ces villages, tellement remplies de vermine de toute espèce, que les Piémontais ont préféré passer la nuit sous leurs tentes. Les Russes se sont retirés sur des hauteurs défendues par des batteries et de nombreuses troupes. On a fait trois ou quatre prisonniers, un Russe qui dormait et un autre qui s'était éloigné de ses camarades pour cueillir des fruits. L'armée du général Liprandi se reconnaît donc toujours impuissante à nous résister ou à essayer incidemment un retour offensif. Une dépêche électrique qui nous arrive à l'instant, nous annonce enfin que le général Bosquet a repris le commandement des attaques de droite, que le général Canrobert a sollicité l'honneur de marcher en tête des colonnes d'assaut, à la prochaine affaire, que des canonnières anglaises se disposent à agir contre le port de Sébastopol en même temps que quarante grosses pièces d'artillerie le prendront en écharpe. — Havas.

Dans le sommaire de la séance du Corps-Législatif du 5 juillet, qui se trouve au *Moniteur*, nous lisons :

« Lecture du rapport présenté par M. le président, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt de 750 millions. Chaleureuses marques d'approbation données à plusieurs reprises par l'assemblée pendant cette lecture.

» Décision prise par la Chambre de délibérer immédiatement sur le projet de loi.

» Adoption du projet de loi au scrutin, à l'unanimité de 242 votants.

» Annonce faite par M. le président que l'Empereur recevra demain vendredi, à huit heures du

soir, au palais de l'Élysée, le bureau, qui lui présentera la loi votée. Le corps législatif tout entier accompagnera son bureau. — Havas. »

Voici le passage le plus remarquable du rapport de la commission chargée d'examiner le projet d'emprunt de 750 millions :

« Votre commission a voulu aussi s'enquérir de la situation financière, et elle s'empresse de vous rendre compte des renseignements que M. le président du conseil d'Etat lui a communiqués au nom du Gouvernement. Elle a d'autant plus de bonheur à vous les transmettre, que, partageant l'inquiétude exprimée dans quelques bureaux, elle croyait une partie de l'emprunt nouveau déjà absorbée, et, bien qu'elle sût que votre patriotisme ne reculerait devant aucun sacrifice, elle voyait en perspective, avec une certaine appréhension, la nécessité d'un nouvel emprunt dans les premiers mois de l'année prochaine. Or, voici ce qui lui a été affirmé.

» Sur l'emprunt dernier, il reste encore à recouvrer un peu plus de 100 millions. Ces 100 millions, bien que non encore dépensés, sont destinés à faire face à des dépenses ordonnées qui conduiront la guerre jusque vers le mois d'octobre. Aucune partie des 750 millions, que l'on nous demande ne se trouve donc engagée dès à présent ; enfin, pour être plus clair, si la guerre s'arrêtait subitement, l'emprunt nouveau deviendrait inutile ; et, d'après les prévisions du Gouvernement, ces 750 millions doivent largement suffire à la fin de l'année 1855 et à l'année entière de 1856 pour les besoins des deux ministères de la guerre et de la marine.

» Votre commission a poussé plus loin ses questions ; elle a voulu savoir si, parmi les dépenses prévues, figuraient l'approvisionnement de nos arsenaux et la reconstitution de notre matériel de guerre. M. le président du conseil d'Etat nous a déclaré, de la façon la plus positive, que les deux ministères de la guerre et de la marine avaient compris dans leurs prévisions les approvisionnements des arsenaux ainsi que les réparations et remplacements que le matériel flottant nécessite. — Havas.

FRUILLÉTON

L'EXPIATION.

(Suite.)

En achevant ces mots, Hélène fit un paquet de ses trésors de jeune femme, plia les billets que son mari venait d'écrire, prit son fils qui dormait dans son petit berceau et marcha d'un pas rapide et fiévreux jusqu'à la demeure de M. Frédéric Dumont.

— Monsieur, dit-elle, en posant le paquet et les billets au pied du jeune homme et s'agenouillant devant lui, acceptez ce paiement, et ne déshonorez pas ce pauvre enfant !

— Madame, levez-vous, dit Frédéric ému.... Je regrette.... pour vous.... ce qui s'est passé hier soir. Je vous plains, je voudrais pouvoir adoucir le coup que je vous ai porté.

— Monsieur, je vous remercie, dit Hélène, je vous remercie de cette compassion. J'étais hier une femme heureuse, complètement heureuse..... aujourd'hui je n'ose lever les yeux sur un honnête homme.

— Oh ! Madame, interrompit vivement Frédéric, vous êtes pure, vous êtes innocente.

— Pardon, Monsieur, dit la jeune femme avec une expression navrante... je suis la compagne d'un voleur.

— Il faut quitter cet homme, vous réfugier dans votre famille, dit Frédéric qui avait les larmes aux yeux.

— Il mourrait si je le quittais, et je veux qu'il vive

pour payer ces billets. Adieu, Monsieur.

Adieu, Madame, dit le jeune homme en lui présentant un reçu où il reconnaissait que son père avait été payé intégralement de la somme puisée dans sa caisse.

Il ajouta :

— Adieu, Madame, pardonnez-moi le mal que vous souffrez.

Rentrée chez elle, M^{me} Lemonnier eut des accès nerveux qui épouvantèrent ceux qui l'entouraient ; enfin la voix douce de son fils, qui prononça pour la première fois les mots : maman... papa... produisit un effet salutaire : elle éclata en sanglots, les larmes inondèrent ses joues brûlantes, détendirent ses nerfs, et vers le soir elle s'endormit, à la grande joie de tous, d'un sommeil paisible. Le lendemain, la jeune femme se leva vers dix heures, son visage profondément altéré portait les traces des cruelles émotions de la veille. Elle donna à ses gens et à ses connaissances de New-York le prétexte d'une santé profondément atteinte, pour s'enfermer chez elle et avoir un appartement séparé ; elle choisit celui de son mari tout près du sien, une porte séparait les deux chambres. De ce jour, devant le monde, elle lui parlait avec une douceur triste et affectueuse, aussitôt qu'ils étaient seuls, elle tombait dans un morne silence que M. Lemonnier n'osait jamais rompre. Elle fut prise tout à coup d'un vif intérêt pour tout ce qui touchait aux affaires commerciales, conseillait son mari, le dirigeait, devinait les bonnes entreprises avec une sûreté de juge-

ment et une sorte d'inspiration, qui surprenaient ceux qui l'avaient connue si indifférente aux questions d'argent. Elle réforma peu à peu les dépenses de sa maison, ne conserva qu'un domestique, ne porta l'été qu'un peignoir de mousseline blanche, l'hiver qu'une robe de mérinos noir. Elle répandit le bruit qu'elle avait une maladie de cœur qui exigeait les plus grands ménagements ; la solitude, le silence, l'absence de toute émotion lui étaient ordonnés, disait-elle. Sa pâleur, sa mélancolie donnaient une apparence de vérité à ces discours.

Le changement qui s'était opéré chez M. Lemonnier sembla naturellement causé par les inquiétudes qu'il ressentait pour les jours d'une femme tendrement aimée. On les plaignait tout deux ; peu à peu on les oublia, ne les voyant plus dans aucune maison ni aucun lieu public. Les commerçants seuls s'occupaient encore de cette famille.

— Ce Lemonnier fait des affaires d'or, disaient-ils ; il est toujours à l'affût des opérations fructueuses, il est ardent, infatigable, arrivant toujours le premier là où il y a de l'argent à gagner. Son activité est suprenante.... il entend le commerce ; on le dirait dévoré d'une soif insatiable de richesses !

Si on avait pu le voir, rentrant chez lui, tomber sur un fauteuil dans son cabinet, poser sa tête fatiguée sur ses mains tremblantes et donner un libre cours à ses larmes, on aurait deviné que la soif de l'or entraînait pour peu de chose dans cette vie agitée. Souvent il se prosternait

L'Empereur a reçu vendredi soir, à huit heures, au palais de l'Élysée, S. Exc. le président, MM. les vice-président et les membres du bureau du Corps-Législatif, qui venaient apporter à Sa Majesté les projets de loi adoptés dans les séances des 5 et 6 juillet. Tous les députés s'étaient rendus à l'Élysée avec le bureau. Les ministres, le président du conseil d'État et les grands officiers de la couronne assistaient à cette réunion.

En présentant à Sa Majesté les projets de lois, M. le comte de Morny lui a adressé les paroles suivantes :

« J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté la loi d'emprunt et la loi qui fixe, pour 1856, le contingent de l'armée. Votre Majesté ne pouvait pas douter du dévouement et du concours du Corps-Législatif. Il a saisi cette occasion de vous en donner un nouveau témoignage en votant, à l'unanimité, ces deux lois si importantes dans les circonstances actuelles. »

L'Empereur a répondu :
« Je remercie le Corps-Législatif de l'empressement qu'il a mis à voter les deux lois que vous m'apportez, et je lui en exprime ma reconnaissance. Je sais combien les charges et les impôts que la guerre exige sont pesants; mais j'espère qu'ils ne seront que momentanés, et j'ai la confiance qu'avec l'élan et le patriotisme du pays, nous surmonterons toutes les difficultés et arriverons à une paix honorable. »

Ces paroles ont été accueillies avec la plus vive sympathie.

L'Empereur s'est entretenu ensuite avec les membres du Corps-Législatif.

A neuf heures et demie, la réception était terminée. (Constitutionnel.)

NOUVELLES DE LA GUERRE.

» Saint-Petersbourg, samedi 7 juillet. — Le prince Gortschakoff mande de Crimée, que, jusqu'à la date du 4 juillet au soir, rien de nouveau n'avait eu lieu sous Sébastopol.

» Les alliés, dit le prince Gortschakoff, semblent se préparer pour un nouveau bombardement et un assaut.

» Genitschek a été bombardé, mais les dommages éprouvés par la ville ne sont pas considérables. — Havas.

Nous lisons dans une lettre de Kamiesch, du 23 juin, adressée à la *Presse d'Orient* :

« Je vous ai expliqué, *grosso modo*, quelques-unes des raisons qui ont empêché le succès de notre attaque du 18. La ligne d'ouvrages qui s'étend de Malakoff à la rade, était plus puissamment armée qu'on ne le pensait; elle nous a fait beaucoup de mal. Si vous y joignez les difficultés du terrain sur lequel nous devons agir sans le bien connaître, vous aurez deux des principales causes de l'insuccès du 18 juin. Ce ne sont, certes, ni l'élan, ni l'intrépidité qui ont fait défaut.

» Aujourd'hui, il semble décidé qu'une attaque de vive force ne sera pas renouvelée dans les mêmes conditions. On a repris les travaux d'art, dont l'action, plus lente mais plus sûre, nous permettra d'attaquer la tour avec plus de chances de succès. Depuis que nous possédons le mamelon Vert, nous

devant le portrait de sa femme, fixait sur ces traits charmants ses regards pleins d'amour et de désespoir, murmurant des paroles touchantes, des prières, des supplications, demandant pardon, élevant vers cette image, moins insensible que sa femme, ses mains jointes et crispées, on aurait entrevu un secret épouvantable. Quand le malheureux rentra dans la pièce où se trouvait Hélène, il ne levait pas les yeux sur elle, il ne lui parlait que pour répondre à ses questions. Un souffle mortel avait passé sur ce jeune ménage; la tendresse, la confiance, les rires joyeux, les douces causeries, tout avait disparu. Deux années se passèrent ainsi, pendant lesquelles M. Lemonnier ne toucha pas la main de sa femme, ne reçut point d'elle un regard ami, un mot d'espoir. Le 1^{er} mai, il reçut le dernier billet qu'il avait fait à M. Dumont et le paya.... Sa tâche était remplie. Les pensées de suicide envahirent de nouveau avec une plus grande violence le cerveau troublé de cet infortuné.

— Elle me hait... elle me méprise, se disait-il; pourquoi vivrais-je? Elle ne me pardonnera jamais. Rien... rien... tout mon sang, toutes mes larmes ne peuvent effacer de sa mémoire ma honte et mon crime! O mon Dieu! toi qui pardonne au pécheur terrassé, repentant, tu le vois! ma peine est plus grande que je ne puis supporter.

Pendant six mois encore il continua ses opérations de commerce et régla ses affaires, voulant laisser une petite fortune à sa femme et à son enfant. A mesure que le jour

avons incessamment poussé les travaux en avant, et nos cheminements s'étendaient déjà à près de 200 mètres en avant, lors de la dernière affaire. Ils sont activement conduits. J'ai été de service sur ce point, ces jours derniers, et j'ai pu me rendre un compte exact de la situation. Nous avons été stupéfaits des travaux incroyables exécutés par les Russes sur le mamelon. La face du mamelon avait été réservée en terre-plein très-épais; mais, plus loin, le dessus du mamelon n'était qu'une énorme croûte, au-dessous de laquelle l'ennemi avait pratiqué des réduits à l'épreuve de la bombe, dans lesquels il entassait beaucoup de monde. De plus, le mamelon était miné; les Russes, culbutés en un clin d'œil, n'ont pas eu, vous le savez, le temps de le faire sauter.

» C'est donc, pour quelques jours, l'œuvre du génie de préparer les voies à nos colonnes. Nous connaissons à merveille, aujourd'hui, notre objectif. La tour Malakoff n'est plus une tour: Depuis longtemps les Russes ont achevé l'œuvre de nos canons et ont rasé les deux étages; aujourd'hui, les ouvrages en maçonnerie de la base sont enveloppés par un parapet en croissant, en terre, d'une certaine hauteur et percé d'embrasures. Sur la face court le fossé. De la tour Malakoff à la rade règne une ligne de défenses bien fortifiées, interrompue par deux batteries: la première, de 15 à 18 canons tirant sur deux faces et balayant par sa droite, le front de la tour; nous l'appelons le petit Redan du Carénage; la seconde, de 10 à 12 canons, reliée à la précédente et se reliant à une troisième de même force, que nous appelons, d'après sa position, la batterie de la Pointe du Carénage. Ces travaux sont parfaitement établis et se soutiennent mutuellement.

Nous lisons dans le même journal :
« L'expédition d'Azof porte coup. On annonce qu'une grande partie des renforts qui arrivent par Perekop ont reçu contre ordre et rebroussent chemin, à cause de la difficulté de se procurer des vivres. Cette nouvelle nous vient d'Eupatoria.

» On annonce aussi que 14 bataillons russes de la garnison d'Anapa n'ont pu regagner la grande route du Caucase et sont campés à peu de distance de Soudjouk-Kalé. »

Une correspondance de Memel, du 29 juin, porte que la plupart des prisonniers russes, que nous faisons, sont en proie à une terreur excessive ou d'une indifférence stupide. Lorsqu'ils trouvent à bord qu'on les traite bien, ils ne savent comment témoigner leur reconnaissance, ils se jettent à genoux, bisent les pans des habits des officiers, leurs mains et leurs bottes, ils ne demandent qu'à servir à la manœuvre du bâtiment, à mettre la main aux cordages, et ils travaillent ainsi jusqu'à ce qu'on les débarque sur le territoire de la Sainte-Russie, où ils risquent fort d'être fusillés par leurs compatriotes à leur débarquement.

Il est certain que la présence des escadres alliées dans la Baltique est une puissante diversion; elle force le gouvernement russe à entretenir une armée de 90,000 hommes dans les provinces de la côte sud de St-Petersbourg, d'avoir des garnisons aussi fortes qu'une armée dans la capitale et à Cronstadt et une 3^e grande force militaire dans la Finlande. Ces masses d'hommes ne peuvent pas être envoyées

approchait, marqué par lui pour être le terme de sa vie, son agitation et ses angoisses parurent plus visibles: il se débattait contre son sort. Son amour avait grandi par ses sacrifices, ses souffrances mêmes: mourir sans l'avoir attendrie par ses larmes, sans voir reçu d'elle un mot de regret, de pardon, de tendresse, était une pensée qui déchirait son cœur.

Un soir, il rentra de la ville, plus pâle que de coutume; il posa son portefeuille rempli de billets de banque sur la table près de lui, et écrivit ce qui suit :

« Mon Hélène, quand tu liras ces mots, je ne serai plus. Je veux te raconter ma vie, pour que tu saches que ma faute a été lavée par mes pleurs, effacée par mon repentir... Dieu t'a donné à moi pour me faire expier par des déchirements épouvantables le crime que j'ai commis dans un moment d'égarement. Tu as été l'ange implacable armé de sa justice. Hélas! tu ne t'en acquittes que trop bien de ta mission providentielle!

» J'ai vu le jour dans une ville de province. Mon père avait un petit commerce de détail, et était propriétaire de la modeste maison où nous demeurions. Ma mère est une femme douce, soumise, sans volonté; toutes ses affections sont concentrées sur ses trois enfants; malgré le chagrin que je lui ai causé, elle m'aime encore, j'en suis certain. Mon père avait fini par acheter la maison où il vivait depuis son mariage avec les profits de son industrie et grâce à l'économie de ma mère et à sa propre avarice. Notre intérieur était triste, maussade: c'était la vie

comme renforts sur d'autres points. Voilà le grand résultat obtenu par les escadres alliées. — Havas.

Le *Journal de St-Petersbourg* nous apporte le rapport du prince Gortschakoff sur l'affaire du 18. Le prince Gortschakoff évalue ses pertes pendant l'assaut et le bombardement de la veille, à 1 officier supérieur, 4 officiers et 530 soldats tués; à 6 officiers supérieurs, 42 officiers, 3,378 soldats blessés.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — Les correspondances de Varsovie, du 30 juin, assurent que le bruit court que non-seulement les troubles de l'Ukraine ne sont pas apaisés, mais encore qu'ils gagnent en extension et se propagent au-delà du Dniester. Les paysans ne commettent pas d'excès, mais ils refusent opiniâtrement d'acquiescer le *robot*. Ils demandent avec énergie la liberté territoriale et la propriété foncière. — Havas.

— On écrit de Saint-Petersbourg, le 29 juin, au *Nouvelliste de Hambourg* :

« Une insubordination très-grave semble se manifester parmi les troupes de ligne en Sibérie. Il va de soi que les journaux de Saint-Petersbourg gardent le silence sur des faits de ce genre. Mais la petite notice officielle de la feuille militaire d'hier n'en est que plus éloquent. La voici :

« Par arrêt du conseil de guerre, les capitaines Kirikow et Iwanow du 13^e, le sous-lieutenant Saborowsky du 14^e, le lieutenant-colonel Kirikowll et le capitaine Froloff du 16^e bataillon de ligne de Sibérie, sont dégradés et réduits au rang de simples soldats, pour plusieurs actes contraires aux lois, et les deux derniers sont condamnés à perdre la médaille qu'ils avaient méritée précédemment. »

AUTRICHE. — Vienne, samedi 7 juillet. « On croit ici que M. de Prokesch, représentant de l'Autriche près la Diète germanique, proposera à celle-ci de maintenir les contingents des Etats confédérés sur pied de guerre. » — Havas.

ESPAGNE. — Madrid, samedi 7 juillet. « Il sera présenté lundi aux Cortès un projet complet de la nouvelle Constitution.

» Il n'y a pas encore de résultat relativement au projet d'emprunt mixte de 230 millions présenté aux Cortès.

» Les dernières nouvelles de Barcelone sont plus favorables. » — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Morning-Advertiser* :
« En se rendant en Angleterre, le *Simla* eût un gros temps dans la baie de Biscaye. Les chevaux souffrirent beaucoup, et surtout un jument magnifique appartenant au général Scarlett devint si malade qu'on songeait déjà à l'abattre à coups de pistolet. Un officier russe engageait à faire venir un prisonnier cosaque qui était jongleur, et qui pourrait par des charmes guérir cette jument. Cet homme fut appelé, et il dit qu'il pourrait guérir cette bête.
» On examina très-attentivement tout ce qu'il fit; mais la seule chose que l'on put voir, c'est que le charmeur avait enlevé la sangle de l'animal et y

de famille sans joies, sans épanchements; tout subissait le poids de l'idée fixe de mon père: gagner de l'argent. Il faut que je dise tout: les premières impressions que reçoit l'enfant sont ineffaçables et expliquent le caractère et les actes de l'homme fait. Mon père avait ses relâchements ou plutôt cette confusion de principes si communs de notre temps. Ayant à lutter avec de faibles ressources contre de redoutables concurrents, il ne se faisait aucun scrupule d'altérer les qualités de ses marchandises, de mentir à ses clients; il mettait la ruse au nombre des armes indispensables au négociant, il répétait que la probité, la loyauté ne menaient à rien, que le plus habile, et non le plus vertueux, faisait fortune: « Il faut butiner où et comme l'on peut, » était un de ses mots favoris. Cependant mon père était honnête à sa manière, il n'aurait jamais fait ce que j'ai fait, et s'il avait vécu, mon crime l'aurait couvert de honte et de douleur. Le pauvre homme n'aurait pas compris, le moins du monde, que je ne faisais que mettre ses maximes en pratique, qu'il avait détruit en moi le sentiment de l'honneur, que ses fraudes continuelles, son adresse à tromper un acheteur, sa joie lorsqu'il avait réussi à vendre à haut prix un objet détérioré étaient des exemples funestes qui avaient défloré mon âme, faussé ma conscience et dénaturé en moi le sens moral. Il ne s'était pas demandé s'il pourrait m'arrêter juste au point d'immoralité qui lui semblait utile pour le bien de mon avenir, ou plutôt il ne voyait pas d'immoralité dans ce qu'il se permettait.... c'était une

avait fait un nœud trois fois. Dans quelques minutes, la jument était remise sur pied, elle mangeait avec plaisir et était parfaitement rétablie.

» Un éléphant, dit le même journal, appartenant à un régiment indien, avait tant d'attachement pour son cornac, que lorsque cet homme allait dîner, il confiait toujours aux soins de l'animal un petit négriillon très-laid. L'animal surveillait l'enfant avec la plus grande tendresse, le préservant de tout accident. Un jour cependant il se trouvait avec son jeune compagnon dans un endroit où des abrisseaux tentèrent le négriillon, qui voulut grimper, et se laissa rouler dans un tas de boue jaunâtre.

» L'éléphant entendit le négriillon crier; il vit la métamorphose du noir au jaune se faire, et il prit sur-le-champ ses mesures pour n'être pas trouvé en défaut par son maître. Il court à un ruisseau voisin, où coulait une belle eau claire dont il remplit sa trompe, puis, prenant le négriillon avec sa trompe, il le coucha sur le flanc et l'arrosa d'eau de manière à faire disparaître la boue jaune de dessus son corps; même opération sur l'autre flanc.

» L'enfant était redevenu d'un beau noir. Lorsque le cornac revint, l'éléphant achevait de placer l'enfant au soleil pour le sécher, et il le contemplait avec gravité, comme si rien n'était arrivé.

— Un terrible événement est arrivé à Bellune (Italie). Le choléra avait déjà fait quelques victimes dans cette ville, quand tout-à-coup les pensionnaires du collège tombèrent tous malades. Les médecins déclarèrent que c'était une invasion du fléau, et soignèrent les jeunes gens en conséquence. Cinquante d'entre eux succombèrent. A l'autopsie, on découvrit que la cause de la maladie se trouvait dans l'emploi de la petite ciguë qu'un ignorant cuisinier avait prise pour du persil. (*Constitutionnel.*)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les dernières dépêches télégraphiques reçues de Crimée, sont datées du 7 juillet, à onze heures du soir. Elles ne sont relatives qu'à des détails d'administration, et ne mentionnent aucun fait important.

Les lettres arrivées de Marseille par le dernier paquebot d'Orient, et parvenues à Paris ce matin, sont datées de Constantinople, 28 juin. Elles sont parties sans attendre le vapeur expédié de Kamiesch comme à l'ordinaire, et retardé ou ne sait par quelle cause. — Havas.

Marseille, lundi 9 juillet. — « Le *Sinai* apporte des nouvelles de Constantinople, du 2 juillet.

« Elles annoncent que trente mille hommes des armées alliées travaillaient aux batteries et aux tranchées construites pour réduire la tour Malakoff et commander la rade de Sébastopol. Le général Péliissier a ordonné qu'on distribuât chaque jour des rations de vin et d'eau-de-vie. On a eu à lutter, en effet, contre un orage suivi d'une tempête, et les travailleurs sont éprouvés par de fortes chaleurs. — Havas.

« On pensait que l'attaque générale contre Sébastopol aurait lieu vers le 10 juillet. » — Lejollivet.

nécessité de son commerce. J'étais aussi avide de richesses que lui-même; mais je voulais de l'argent pour jouir, lui en voulait pour l'amasser; de cette discordance entre nos vices venait notre peu de sympathie l'un pour l'autre. J'étais né avec des passions violentes, une imagination vive, un grand penchant pour les plaisirs, c'étaient autant de crimes à ses yeux, et il essaya de dompter, dès le bas âge, ces dispositions perverses; mais il s'y prit mal. Il m'accablait d'injures, d'épithètes cruelles et grossières: il ne me vainquit pas, il émoussa seulement la délicatesse de mon âme. Je m'habituai à être injurié. Je ne l'estimais point, j'avais un esprit logique qui me présentait sans cesse le peu de conformité de ses paroles, quand il me faisait de la morale, et de ses pensées et des actions de tous les jours. Celui-là seul a le droit d'être sévère, qui est juste et pur; si je ne lui disais pas, je le pensais.... Je cédaï à la force, mais la révolte était dans mon cœur. D'ailleurs, il n'avait pas su se faire aimer de ses enfants, nous le craignions.... La crainte chez l'enfant fait naître en lui mille lâchetés morales et physiques. Il n'avait jamais été turbulent et étourdi, et il était sans pitié pour ces défauts, si naturels à la jeunesse, qu'ils en sont en quelque sorte le plus grand charme. Son esprit borné et égoïste rapportait tout à lui: « Je n'aime pas cela.... Je ne comprends pas cela » étaient des arrêts sans appels. Ce qui acheva de me démoraliser, fut l'estime que mon père inspirait à ses concitoyens et l'effet que produisait sur eux la régularité de

CHRONIQUE LOCALE.

Dimanche soir, sur les neuf heures et demie, un violent incendie éclata à Saint-Florent, dans une maison appartenant à M. Jamin. Aux premiers cris d'alarme, M. Vidal, employé des contributions indirectes, a pénétré dans le grenier, foyer de l'incendie, et, aidé de quelques personnes, dont nous regrettons de ne pouvoir citer les noms, il a longtemps lutté contre l'envahissement des flammes. Malgré les efforts des habitants, la toiture entière a été enveloppée des flammes qui apparurent de Saumur. Aussitôt l'Ecole avec sa pompe, une pompe de la ville, beaucoup d'habitants de Saumur et la gendarmerie se sont rendus pour porter secours.

Après beaucoup d'efforts, on se rendit maître du feu, et à onze et demie chacun rentra chez soi. On ignore la cause de cet événement; la maison était inhabitée depuis vingt-quatre heures.

Ce n'est pas la première fois que M. Vidal se distingue ainsi; son dévouement est connu depuis longtemps; en 1843, il obtint une médaille, et à chaque sinistre il se fait remarquer par son ardeur et son activité.

P.-M.-E. GODET.

MM. les Maires sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Godet, imprimeur à Saumur, les Livrets d'ouvriers et Registres d'inscription de ces Livrets, que M. le Préfet a ordonné d'imprimer, en exécution de la loi du 22 juin 1854, devenue strictement obligatoire.

MM. les manufacturiers, fabricants et chefs d'atelier, trouveront à la même adresse les registres qu'ils sont obligés d'avoir pour se conformer à cette même loi.

Le prix du Livret que, dès à présent, pourront se procurer tous les ouvriers et ouvrières travaillant pour une fabrique ou un atelier, à l'intérieur ou au dehors de l'établissement, est de 25 centimes l'exemplaire cartonné.

Pour les fabricants et chefs d'atelier, le prix des Registres cartonnés est de 60 centimes à 1 franc 50 centimes, suivant le nombre de feuilles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 20 mai courant, la Société générale de Crédit mobilier recevra en compte-courant toutes les sommes qui lui seront versées, sous les conditions ci-après déterminées:

1° Il sera bonifié sur toutes sommes déposées un intérêt de 2 1/2 pour 100 l'an, à partir du cinquième jour qui suivra celui de chaque versement.

Chaque déposant pourra à toute époque disposer de ses fonds:

A VUE, pour toute somme n'excédant pas 100,000 fr. par jour;

A TROIS JOURS DE VUE, ou après avis donné trois jours à l'avance, pour toute disposition au-delà de 100,000 francs.

Tout ou partie des sommes versées pourra être transféré, par voie de virement, au crédit des autres déposants, et les sommes ainsi transférées porteront intérêt à partir du jour indiqué sur le bon de virement;

2° La Société générale se chargera, en outre, gratuitement pour le compte de ses clients, de tou-

sa conduite et de ces discours pleins de ces lieux communs de morale à l'usage de la bourgeoisie. On disait de lui: « Il est fin, le vieux Lemonnier.... mais c'est un brave homme. » Il n'était en effet, ni ivrogne ni libertin; je dois dire hautement que s'il était hypocrite, c'était sans le savoir, et qu'il croyait bien remplir ses devoirs d'époux et de père. Tout en exagérant sans cesse devant nous la valeur de l'argent, tout en nous montrant le gain comme le but de la vie, il nous tenait dans un état de pénurie incroyable. C'était un supplice de Tantale; jamais il ne nous donna un sou pour nos petites dépenses ou nos plaisirs. Notre mère nous glissait furtivement, le dimanche, un peu de ses épargnes dans nos poches. Donc, nous nous cachions de notre père pour en jouir. Mon frère, plus âgé que moi de deux ans, avait en lui ce sentiment du devoir qui le faisait plier sans regret sous le joug paternel, comme plus tard il plia sous ses chefs militaires, car il s'engagea de bonne heure. Il n'avait aucun goût pour le commerce, et notre père ayant cherché en vain à l'initier à ses affaires, et rencontrant une résistance passive, mais invincible, lui permit d'aller rejoindre un régiment d'infanterie où étaient quelques jeunes gens de notre ville. Mon frère est d'une bravoure peu commune, son âme est rudement trempée, et il me tuerait volontiers de ses propres mains pour effacer le déshonneur que j'ai jeté sur notre nom. Après son départ, mon père voulut faire de moi un commerçant selon son cœur; je n'avais aucune vocation fixe, ni l'éducation

cher tous effets publics ou autres, coupons d'actions ou d'obligations, arrrages de rentes, etc., payables à Paris;

3° Enfin, la Société générale effectuera tous placements pour compte de ses correspondants, et en général toutes opérations de vente ou d'achat de valeurs se négociant à la Bourse de Paris, moyennant une commission de 1 fr. pour 1,000 fr. sur le cours coté.

Pour toutes les opérations de vente ou d'achat, la Société générale devra être préalablement nantie des titres ou d'une provision suffisante.

Les demandes d'ouverture de compte courant devront être faites par écrit et agréées par la Société générale.

Les bureaux de la Société générale, 15, place Vendôme, à Paris, sont ouverts de 10 heures à 3 heures. (250)

De tous les remèdes inscrits dans les pharmacopées, l'historique du Rob Laffecteur est certainement un des plus curieux, et nous avons sous les yeux un document qui prouve l'importance de ce médicament, puisqu'il fit fléchir la sévérité du Comité révolutionnaire; voici à quelle occasion: Le marquis de Marcilly était co-propriétaire du Rob avec le docteur Boyveau; comme noble, il fut forcé de quitter Paris; on ne put fabriquer ce médicament, et alors parut le décret suivant dont le fac-simile est entre les mains du docteur Girardeau de Saint-Gervais:

« Gouvernement Révolutionnaire, réquisition du salut public. Paris le 6 floréal, an II de la République une et indivisible.

« Le Comité du Salut public, en vertu du décret du 27 germinal, concernant les mesures de police générale de la République, requiert le citoyen Marcilly pour être employé à servir la République dans les hôpitaux et pour l'administration du Rob Laffecteur, remède reconnu utile. Les membres du Comité du Salut public: « BARRÈRE, BILLAUD-VARENES, CARNOT, COLLET-D'HERBOIS, PRIEUR. »

Marché de Saumur du 7 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.) 27 03	Graine de luzerne . 60 —
2 ^e qualité, de 74 k. 26 —	— de colza —
Seigle 13 20	— de lin 34 —
Orge 14 20	Amandes en coques —
Avoine (entrec) 10 50	(l'hectolitre) —
Fèves 13 20	— cassées (50 k.) 80 —
Pois blancs 28 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges 22 —	compris le fût,
— verts —	1 ^{er} choix 1854. — —
Cire jaune (50 kil) . 160 —	— 2 ^e — — — —
Huile de noix ordin. 77 —	— 5 ^e — — — — 120 —
— de chenevis . . . 53 —	— de Chinon . . . 120 —
— de lin 53 —	— de Bourgueil . 140 —
Paille hors barrière. 29 —	Vin blanc des Cot.,
Foin 1854. id . . . 35 —	1 ^{re} qualité 1854 150 —
Luzeerne 53 —	— 2 ^e — — — — 90 —
Graine de trefle . . . 38 —	— 5 ^e — — — — 80 —

BOURSE DU 7 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 63 95

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 92 75.

BOURSE DU 9 JUILLET.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 66

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

pour réussir à autre chose. Les leçons que je reçus portèrent des fruits qui étonnèrent et scandalisèrent mon pauvre père; j'avais l'esprit souple, je le compris rapidement et l'aidai avec art, mais je me servis contre lui des armes qu'il me donnait. Je prenais de petites sommes dans la caisse pour satisfaire à mes plaisirs. De là des orages terribles; j'étais accablé des reproches les plus odieux, les plus démoralisants. Mon père m'aurait ramené à la raison en parlant à mon cœur, il foula aux pieds mon amour-propre, me supposa les vices les plus dégradants, fut sans miséricorde pour de légères fautes de jeunesse. Ma mère et ma sœur, douces victimes de nos dissensions, essayèrent en vain de mettre la paix entre nous. Enfin, mon père prit le parti de m'envoyer à Paris, chez un riche fabricant nommé Dumont, son parent et originaire de notre petite ville, et il eut la déplorable idée de l'avertir de mes goûts pour la dissipation, des raisons qui le forçaient de m'éloigner de la maison paternelle. Dès les premiers jours, je m'aperçus que j'étais observé, qu'on se méfiait de moi, qu'on me croyait vicieux et ingouvernable. Il n'en était rien encore, cependant. Je suis de ces hommes faibles, sans doute, qui ont besoin d'être encouragés dans le bien, d'être loués, soutenus.... Un mot d'estime, un appel à mon honneur m'auraient rendu capable de toutes les vertus.... Le malheur de ma vie est d'avoir été flétri de bonne heure par des reproches et des soupçons immérités. (La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LECOY, avoué à Saumur.

Demande en séparation de biens.

D'une ordonnance délivrée sur requête, le deux juillet 1855, enregistré ;

Et d'un exploit de M^e Guérin, huissier à Saumur, en date du cinq juillet, aussi enregistré ;

Il appert que dame Virginie Roesche, épouse du sieur Auguste Deschamps, fondateur, demeurant à Saumur ;

A formé une demande en séparation de biens contre ledit sieur Deschamps, son mari ;

Et qu'elle a constitué sur sa demande M^e Lecoy, avoué à Saumur.

Pour extrait certifié conforme.

Saumur, le sept juillet 1855.

Signé : LECOY.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

de

LUZERNE et AVOINE

POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 14 juillet 1855, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de luzerne et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (358)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

L'AUBERGE de la **BOULE-D'OR**,

Au bourg et commune d'Allonnes.

S'adresser, pour en traiter, à M^e DENIEU, notaire à Allonnes. (359)

MAISON,

Occupée par M. COUTARD.

A LOUER pour Saint-Jean 1856.

S'adresser à M^{me} veuve BASTIEN, rue du Portait-Louis. (360)

A VENDRE

La petite

FERME DES RIVIÈRES,

Commune de Vivy, contenant environ cinq hectares ;

Appartenant au sieur Louis Legeay, de Saint-Martin.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (361)

A VENDRE

OU A ARRENTER,

MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, nos 105 et 107, près la place Saint-Michel.

Il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. DESSEME, boulanger à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (362)

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement

Une MAISON, à l'Angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (225)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le vendredi 13 juillet, à midi, Au château de Jalesnes, commune de Vernantes, près Longué,

Une jument de selle et s'attelant ; Deux juments poulinières, suivies de leurs poulains, produits de l'étalon par sang *Albion*, approuvé ;

Quatre autres juments poulinières ; Une pouliche, âgée de 3 ans ;

Un poulain, âgé de 2 ans ; Une pouliche, âgée de 2 ans ;

Un poulain, âgé de 15 mois ; Tous les quatre, produits de l'étalon *Karchadné* ;

Un poulain d'un an, produit de *Langlois* ;

Les 6 juments poulinières ont été saillies par l'étalon *Albion*. Les cartes en seront remises aux acquéreurs, ainsi que celles des naissances des poulains. On paiera comptant, plus 5 %.

A VENDRE

Un très-beau CHEVAL de sang, de selle, âgé de sept ans, et trois beaux CHIENS dont un couchant.

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier. S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

A VENDRE

Deux JARDINS affiés d'arbres, avec MAISONS, à la Croix-Gourdon, sur le bord de l'eau, près du chemin de fer. S'adresser à M^{me} veuve GRAVIER, à la Croix-Verte, ou à M. JAGOT-GRAIER, rue Cendrière. (355)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 14 juillet 1855, à l'heure de midi,

LES PRÉS

Ci-après désignés,

Situés dans la pairie de Nonne, commune de St-Hilaire-St-Florent,

Et appartenant à M. DUPUY DE PARNAY.

1^o Quatorze ares 97 centiares (n^o 19 du cadastre), joignant au nord M. Clément, au midi M. Foucqueteau, au levant M. de Beauregard, au couchant M. de Beauregard ;

2^o Vingt-deux ares (n^o 32), joignant au nord M. Guignon, au midi M. Goufreteau, au levant veuve Chevallier ;

3^o Trente-deux ares 55 centiares (n^o 57), joignant au nord représentants Bodin, au midi M^{me} Desmé, au levant M. Clément, au couchant M. Hubert ;

4^o Quarante-six ares 27 centiares (n^o 88), joignant au nord M^{me} Desmé, au midi M. Gilbert, au levant M. de Beauregard. (351)

AVIS.

EAUX MINÉRALES DE JOUANETTE (Martigné-Briant).

La saison est ouverte du 15 juin.

L'entreprise aura une voiture à la disposition des buveurs, à raison de 30 centimes allée et retour. (345)

A AFFERMER

DE SUITE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1856,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée l'*Etang*,

A Milly, commune de Gennez,

Contenant 43 hectares 56 ares 30 centiares, consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terre labourable, pré, bois et pâture.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux : elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres ; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux ; le fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment ; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Passor, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jean, n^o 2. PRIX DU POT : 5 FR. (292)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^m à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange ; à Angers, ph^m Ménière. (475)

PIERRE DIVINE DE SAMPSO.

Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. — Le flacon : 4 francs.

Dépôt : pharmacie GUICHARD, rue Saint-Jean, 12. (270)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

45 FRANCS 7 FR. 50. ROB LAFFECTEUR SEUL AUTORISÉ

Le Rob végétal du docteur Boyveau-Laffeteur, garanti véritable par la signature du docteur Girardeau de St-Gervais, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Larrey, Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc. ; il remplace l'huile de Foie de Morue, le sirop Anti-scorbutique, les essences de Salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'Iode, d'Or, etc. ; le Rob est recommandé pour guérir les

Dartres,	Tumeurs blanches,	Hydropisie,
Abcès,	Asthmes nerveux,	Gravelle,
Goutte,	Ulcères,	Syphilis,
Marasme,	Gales dégénérées,	Gastro-Enterite,
Catarrhes de vessie,	Rhumatismes,	Scrofules,
Pâles couleurs,	Hypocondrie,	Scorbut.

Dépôt, renseignements et prospectus gratis chez les principaux pharmaciens du département, où l'on trouve le Rob au même prix qu'à Paris. (327)

LA MERCURIALE DES HALLES ET MARCHÉS

JOURNAL COMMERCIAL-AGRICOLE,

PUBLIE 24 HEURES AVANT tous les journaux agricoles de Paris les Cours de toutes les Céréales, Denrées et Marchandises.

La MERCURIALE reçoit par la voie du télégraphe électrique et publie, dans ses numéros qui sont distribués dans les départements le dimanche matin, les Cours des marchés d'Orléans, Amiens, Chartres, Melun, Dijon, Pontoise, Saint-Quentin, Saumur, Arras, Montreuil, Lyon, Nantes, Troyes, Marseille ; les mardis et samedis, le Cours du marché de Londres des lundis et vendredis ; et, le jeudi matin, le Cours du marché de Lille.

		TROIS MOIS.	SIX MOIS.	UN AN.
PRIX DE	1 ^{re} Edition, 6 numéros par semaine,	10 »	18 »	32 »
L'ABONNEMENT.	2 ^e Edition, 3 »	7 »	12 »	22 »
	3 ^e Edition, 2 »	»	10 »	18 »
	4 ^e Edition, 1 »	»	»	12 »

ON S'ABONNE A PARIS, RUE COQ-HÉRON, 5.

Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

VINGT-QUATRE NUMÉROS PAR AN ET PLUS DE 400 ILLUSTRATIONS.

LE JOURNAL DES ENFANTS

Dont la réapparition si brillante a fait une vive sensation dans le monde littéraire, est le seul recueil de ce genre qui paraisse DEUX FOIS par mois. Chaque livraison, de 52 pages grand in-8^o, contient de 13 à 20 bois, cuivres, eaux-fortes, etc. Il publie Nouvelles — Contes historiques et fantastiques — Légendes — Traditions — Biographies — Voyages — Poésies — Causeries (Modes d'enfants). Dans chaque numéro s'ouvre en outre, sous le titre de MUSEE DE L'ENFANCE, une série de portraits et de scènes tantôt dramatiques, tantôt comiques, d'après les maîtres. Ses COLLABORATEURS RÉELS sont MM. J. Janin, Th. Gautier, Méry, Emile Augier, Alphonse Karr, bibliophile Jacob, Pierre Dupont, Amédée Achard, Philibert Audebrand, Émile Deschamps, Léon Cozlan, Roger de Beauvoir, A de Chatillon, Desnoyers, Gustave Mathieu, Amédée Pichot, Gérard de Nerval, Alphonse Duchesne, A. Barras, Léon Guérin, Amédée Rolland, Frédéric de Sésanne, Savinien Lapointe, Charles Schiller, E. Ortolan ; Mesdames Desbordes-Valmore, Anaïs Ségalas, Camille Desrains, Camille Maupin, etc., tous les noms illustres de la littérature contemporaine.

Le JOURNAL DES ENFANTS paraît régulièrement le 1^{er} et 15 de chaque mois et forme par an deux magnifiques volumes de 594 pages chacun, avec couverture spéciale. Départements, 10 fr. par an (étranger, surtaxe en sus). On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Chez tous les libraires, au bureau des messageries et directement en adressant un mandat sur la poste à M. le Directeur du Journal des Enfants (affranchir) à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16.